

Bâtiment « La Ferme »

- Les prix mentionnés sont indiqués en euros, T.V.A. incluse. Les frais fixes comprennent : l'eau, le chauffage, l'électricité et l'assurance incendie.
Les taxes communales et provinciales (dites taxes de nuitée) sont de 1,10 € personne de plus de 3 ans et par nuit.
- Le bon de réservation (date d'arrivée et de départ, montants, capacité,...) est la confirmation d'un accord conclu entre les parties contractantes. Vous renvoyez au Gîte d'Étape/CRH de Villers-Sainte-Gertrude les conditions générales signées pour accord. S'il y a un point de désaccord, le gîte doit en être avisé immédiatement.
En cas de modification (date, période, nombre de participants, etc.) après réservation, une participation aux frais administratifs occasionnés sera perçue en sus des frais de dossier à raison de 15 € par modification.
- Le contrat est définitif dès réception d'un acompte de 50%. **Le solde doit être versé, au plus tard, trois semaines avant la date d'arrivée.** Nous vous rappelons que votre inscription pour un séjour constitue un engagement ferme de votre part en vue d'un contrat. A défaut de paiement de l'acompte dans le délai prévu, le Gîte d'Étape/CRH de Villers-Sainte-Gertrude se réserve le droit d'annuler le contrat.
- Tout désistement doit être annoncé** au secrétariat du Gîte d'Étape/CRH de Villers-Sainte-Gertrude **par mail ou courrier.** Si la réservation est annulée, les conditions suivantes sont d'application :
 - jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 30% du prix du séjour restent acquis à titre d'indemnité
 - entre 30 et 15 jours avant l'arrivée : 50% sont dus
 - entre 15 et 0 jours : 100%.Attention, les frais de dossier et la carte de membre ne sont pas remboursés.
- Pour des raisons d'hygiène, **chaque membre de votre groupe emportera** : un sac de couchage ou des draps de lit et une taie. (Hormis les formules « séminaires » et « service confort »). Possibilité de louer des draps sur place : drap 1 personne (5,00€/kit) – drap 2 personnes (6,50€/kit).
- Sur réservation avant votre arrivée, possibilité de demander la formule « confort » : lit préparé, essuies, savon, papier WC (supplément de 12€/pers./séjour).
Renouvellement possible au cours de votre séjour (10€/pers./renouvellement).
- Pour avoir accès au gîte**, vous remettrez, à la réception, la carte de membre ainsi que la fiche d'hébergement. **Vous payerez une caution de 150€ à 500€ selon la taille du groupe** (de préférence par carte de crédit).
- A l'arrivée comme au départ, vous procéderez à l'inspection et à l'inventaire du gîte.
- Il est **interdit de fumer dans les bâtiments/chambres et de manipuler les détecteurs.** Ces actes entraînent directement une alerte et nécessitent l'intervention du personnel. **Une amende de 250€/intervention** devra être payée directement sur place.
- Le mobilier ne peut être déplacé.**
- Les tentes, caravanes, camping car et mobilhome ne sont pas admis.
- Les chiens sont admis moyennant un supplément de 4.00€/chien/nuit et sous condition de maintenir le gîte propre.
- Les chaises et lits « bébé » sont gratuits (sur demande et selon les disponibilités).
- Le tapage nocturne n'est pas toléré.**
Concernant l'utilisation de matériel de sonorisation amplifiée (musique et autres), il y a lieu de respecter le prescrit de l'A.R. du 24/02/1977 qui en fixe les normes en son article 3. En cas de non-respect de cette clause et, suite à des comportements abusifs, le Gîte d'Étape/CRH de Villers-Ste-Gertrude se réserve le droit de l'exclusion immédiate du groupe, sans indemnité.
- Pendant la durée du séjour :**
 - l'effectif du groupe n'excèdera pas le nombre de lits.**
 - vous serez responsable de la propreté (balayage) des locaux, sanitaires, WC ainsi que du tri des déchets (tri non respecté : 15€/gîte).** Le matériel de nettoyage est mis à votre disposition.
- Les repas sont à votre charge.**
Pour information, le Gîte d'Étape CRH de Villers-Sainte-Gertrude dispose d'un restaurant de collectivité, avec la possibilité de prendre : petit déjeuner, demi-pension ou pension complète (menu du jour, servi sous forme de buffet). Uniquement sur réservation min. 10 jours avant le début du séjour et sur base de min.10 pers.
- En fin de séjour vous procéderez à une ultime vaisselle, au balayage, au pliage des couvertures et à la remise en ordre du gîte, ainsi qu'au nettoyage du frigo, taques de cuisson et barbecue (si utilisés).**
- La caution versée à l'arrivée, vous sera remboursée par le secrétariat dans les 30 jours qui suivent la date de votre séjour ou défalquée de la facture (intégralement ou déduction faite des dégâts constatés).
- Chaque séjour commence à 16:00. Le jour du départ, le gîte doit être libre de toute occupation pour 10:00 (Sauf dimanche et jours fériés à 14:00).
- Si vous désirez arriver ou partir en dehors des heures prévues, il vous sera demandé un supplément. L'autorisation doit être accordée par le Gîte d'Étape/CRH de Villers-Sainte-Gertrude.
- Au cas où vous arriveriez après 18:00, il est obligatoire d'avertir la réception du Gîte d'Étape/CRH de Villers-Sainte-Gertrude (+32 86 49 95 31).
- Internet est accessible dans la Taverne. L'accès à la Taverne est possible de 10:00 à 23:00 grâce à un badge. Suivant les disponibilités, ce badge est donné à la réception contre une caution de 100€.
- Les prix sont appliqués en fonction du tarif en vigueur à la date du séjour, en cas de litige, seuls les tribunaux de Marche-en-Famenne seront compétents.**

Pour accord

Signature :

Nom :

Date :